

Commune de **Tinlot**







Aux 4 saisons

Périodique d'informations de la Commune de Tinlot

Printemps 2021 n° 153

Membres du Conseil Communal



Christine GUYOT - TP
Bourgmestre
Etat civil, population, sécurité,
pompiers, police, personnel,
agriculture et communication.



Denis CRAISSE - TP 1er Echevin Travaux, enseignement, sécurité routière, culture.



Dominique ALBANESE - TP Echevin Accueil Temps Libre, jeunesse, sports, santé, ainés et associations Patriotiques.



Laurence MEDAERTS - ARCHAMBEAU - TP Echevine Finances, urbanisme, mobilité et énergie



Christine GOBIET- TP Présidente du CPAS En charge du logement



Pierre-Henri LEFEBVRE - TP



Pierre BRUWIER - TP Conseiller communal



Grégory RACELLE - TP Conseiller communal



Lorenzo NOVELLO -INDEPENDANT Conseiller communal



Hélène LECOMTE - IC Conseillère communale



Pascal LAMER - IC Conseiller communal



Gérôme HARTOG - IC Conseiller communal

Sommaire

Information et vie communale

Editorial - Téléviep 3	5
Conseil communal / Informations vaccination p 4	
Une saison de travauxp 5	5
Café-partagep 6	5
Mobi'Ticp 7	7
L'assistante de viep 8	3
CPAS - détresse psychologiquep 9)

Environnement

Déchets - conteneurs / Division de bâtiments p 10
Quatre nouveaux noms pour les voiriesp 11
Débardage dans les chemins de promenadep 12
Broyage à domicile / Nouveau localp 13

On en parle!

Ecole Communale / Ecole Sainte-Reinep 14	4
La Chronique de Dominiquep 15	5
Grimentz / Marché de Tinlotp 16	6
Anti-Seump 17	7

Histoire locale

Syndicat initiativep 18 > 1	19
Notre passé, notre histoirep	

Notre passé, notre histoirep 20	
L'Eglise de Saint-Martin de Scryp 21	

Ç'est arrivé ~ Ça va arriver ...

Stagesp	22
Chasse aux oeufs / Boucle de l'Ourthe / pass Chevetogne p	23

Infos pratiques

Renseignements pratiquesp	1	28
Adresses utilesp	5	29

ONT PARTICIPÉ À LA RÉALISATION DE CE NUMÉRO :

le groupe de travail « information tinlot 4 saisons ». les organisations, comités et associations de l'entité. les membres du personnel de l'administration communale, de l'école, du cpas, de l'atl et le collège communal

photographies et illustrations : A. Louviaux, D. Albanese, C. Guyot, tinlotblog.sudinfo.be et M. Catin.

Distribution : P. Dujardin et J-M Kersten

Si votre association veut faire paraître un article merci de contacter Patricia Rulot au 085 83 09 18 ou patricia.rulot@tinlot.be

Editorial



Chères Tinlotoises, chers Tinlotois,

Le printemps commence à éclairer nos journées, les oiseaux migrateurs nous sont revenus, la nature se réveille et dans quelques semaines ou même quelques mois s'il le faut, nous pourrons récupérer peu à peu nos libertés tout un temps mise de côté.

De cette épreuve, nous retiendrons ce grand élan d'humanité.

Nous sommes maintenant fins prêts à accueillir des jours meilleurs, notament grâce à la campagne de vaccination.

Pour aider les personnes en difficulté, notre assistante de vie, Audrey Sornin, pourra coordonner un accompagnement dans un centre de vaccination. Découvrez son portrait en page 8.

Même si la période d'hiver engourdi quelque peu les esprits, les différents services communaux n'ont pas cesser le travail. Inscrit dans le programme Pollec (Politique Locale Energie Climat), la Commune de Tinlot a pu prétendre à un subside de 50 000€ de la Région Wallone pour l'équipement d'une chaudière biomasse pour le local CPAS/Police/Service Travaux.

De même, dans le cadre d'un appel à subside WACY (Wallonie Cyclable) en vue de d'accélérer la transition climatique, un subside de 150 000€ a été promis par le Gouvernement Wallon pour le développement de la pratique du vélo utilitaire.

Dès que le beau temps le permet, les ouvriers communaux sont à pied d'œuvre pour les premiers travaux de printemps. Nettoyage des abords, remplacement des panneaux de signalisations, rebouchage des nids de poule...autant de tâches qui remplissent bien les journées.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin communal. Je vous invite également à consulter le site internet **www.tinlot.be** ainsi que la page Facebook **Commune de Tinlot**.

Je rappelle que ceux-ci sont également des outils de communication destinés aux associations de l'entité qui souhaitent assurer la promotion de leurs activités qui, je l'espère, pourront reprendre dans les prochaines semaines.

Bien amicalement, Christine Guyot Votre Bourgmestre



SOUPER ANNUEL DU COMITE TELEVIE DE TINLOT

Merci à tous les bénévoles et à toutes les personnes qui ont participé à cet événement.

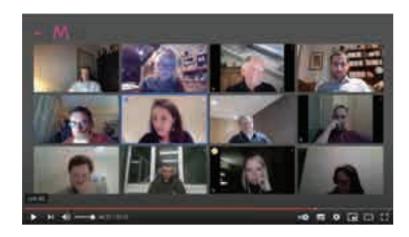
Information communale

Conseil communal

Malgré la crise COVID et les difficultés pour tenir des séances en présentiel, la Commune de Tinlot a organisé 12 Conseils communaux en 2020.

Depuis décembre 2021, les Conseils se tiennent par visioconférence et sont rediffusés en direct sur You Tube. Afin d'y assister, vous pouvez suivre le lien renseigné sur le site communal tinlot.be.

La date, l'heure et l'ordre du jour y sont également renseignés.



informations sur la procédure de vaccination

A partir de ce mois de mars, c'est l'ensemble vacciner ou non, pour lui-même et pour les autres. de la population adulte de Wallonie qui sera progressivement appelée à se faire vacciner en Si pour une raison de santé ou autre, vous pensez que suivant un ordre de priorité essentiellement basé sur vous ne pourrez pas vous rendre seul(e) au centre de l'âge en commençant par les plus âgés.

à prendre rendez-vous pour vous faire vacciner. Cette invitation vous parviendra par un courrier postal et en plus, si vos données électroniques sont connues du registre national, par e-mail et/ou SMS. Ces invitations commenceront en mars et s'étaleront jusqu'à l'été.

Vous serez invité(e) à choisir librement de vous faire vacciner en vous connectant sur le site indiqué dans le courrier/courriel/SMS d'invitation que vous recevrez lorsque votre tour sera venu. Vous pourrez choisir le lieu, la date et l'heure qui vous convient. Si vous n'arrivez pas à vous inscrire, ou que la plateforme informatique vous est inaccessible, vous pouvez prendre rendez-vous au n° (Vert) 0800 45019, à partir de ce jeudi 11 mars.

Nous vous rappelons que la vaccination est gratuite et volontaire, chaque citoyen étant libre de se faire

vaccination, vous pouvez vous faire accompagner par un proche. Si ce n'est pas possible alors que vous Vous serez invité(e), chacune et chacun à votre tour, souhaitez vous faire vacciner, nous vous invitons à en informer notre assistante de vie Audrey Sornin au 0485 91 93 64 ou audrey.sornin@tinlot.be afin que nous puissions examiner avec vous comment surmonter cette difficulté.



Centre	Lieux	Adresse
Bierset	Bierset- Liège Airport	Rue de l'aéroport, 4460 Grâce- Hollogne
Pépinster	Centre sportif	Rue du Paire 1, 4860 Pépinster
Liège	Ancien Décathlon	Rue Féronstrée 64, 4000 Liège
Seraing	Hall omnisport Jemeppe	Rue de Roselières 152, 4100 Seraing
Tilf	Hall omnisport	Rue du Chera 9, 4130 Esneux
Aywaille	Centre récréatif Remouchamps	Rue Marsale 10, 4920 Aywaille
Chaudfontaine	Hall omnisport Vaux s/Chèvremont	Rue de la Vesdre 14, 4051 Chaudfontaine
Hannut	Marché couvert	Rue de combattants 1a, 4280 Hannut
Huy	Hall omnisport	Avenue de la Croix Rouge 4, 4500 Huy
Waremme	Centre sportif E. Leburton	Rue des Prés 43, 4300 Waremme
Anthisnes	Salle Li Hody's	Chemin du Moulin 20 – 4162 Hody

Une saison de Travaux



Travaux d'hiver : salage et déneigement



Finalisation de la parcelle des étoiles à Scry



Nettoyage des filets d'eau



Achat de plaques pour remplacement de la signalisation



Travaux de remplacement des gouttières du local du Démontage du carcan de l'église de Scry camping de Fraiture



Café-partage: « Près de chez moi, il y a... »

On a tous près de chez nous, dans notre rue ou notre village, un lieu qui nous est cher.

Ce peut être un refuge, un jardin secret ou simplement un endroit lié à une anecdote, une histoire personnelle...

Lors des Café-Partage, La Teignouse a proposé aux participants de partager avec d'autres cet endroit qui éveille en eux le souvenir, la curiosité ou la quiétude.

Il y a un peu moins d'un an, débutaient les premiers Café-Partage dans plusieurs communes de la région, dont Tinlot. L'idée était de proposer des moments d'échanges réguliers entre voisins. Une invitation à faire plus amples connaissances, découvrir des savoir-faire ou tout simplement papoter autour d'une tasse de café.

La situation sanitaire nous a obligés à nous réinventer et à faire preuve de créativité pour poursuivre la rencontre autrement.

C'est de là qu'est né ce projet photo intitulé « Près de chez moi, il y a... ».

Chaque participant est invité à identifier et photographier un endroit qu'il aime particulièrement pour ensuite le faire découvrir à ses voisins.

L'initiative a pour but de favoriser les échanges, de créer du lien social dans nos villages et de lutter contre l'isolement, notamment celui des seniors.

Si vous, ou vos proches, souhaitez partager un endroit de votre commune qui tient à cœur ou si vous voulez rejoindre un Café-Partage près de chez vous, vous pouvez contacter Anabelle Gérard au 0477/16.45.75.



Vous souhaitez devenir un citoyen éclairé dans le monde numérique de demain?



En partenariat avec la Province de Liège et le département formation « MobiTIC »,

la commune de Tinlot vous invite à participer aux activités d'initiation gratuites et ouvertes à tous

Chaque atelier ou exposé se déroule de 9H30 à 12H OU de 13H à 15H30.

Il est recommandé de participer avec votre propre matériel : smartphone ou tablette.

Une tablette peut être mise à votre disposition à la demande lors de l'inscription.

Mardi 30 mars 2021 - Atelier

> Utiliser une tablette ou un smartphone

Nous allons vous aider à apprivoiser votre appareil, à le manipuler et le paramétrer de façon à pouvoir l'utiliser efficacement.

Mercredi 28 avril 2021 - Atelier

> Rester en contact grâce à Facebook Messenger

Facebook n'est pas qu'un réseau social, grâce à Messenger, vous pouvez rester en contact, par message ou appel téléphonique. Depuis un ordinateur, un smartphone, une tablette, restez en lien avec vos proches et les gens qui font partie de votre réseau.

Mercredi 12 mai 2021 - Exposé

> Les vidéoconférences, outils incontournables de demain...et d'aujourd'hui!

Un outil de communication devenu numéro un. De plus en plus d'interactions se matérialisent grâce à des discussions « vidéo ». Plus agréable et complète qu'un simple appel téléphonique, la vidéoconférence peut tout de même prendre diverses formes. De nombreuses solutions existent avec leurs avantages et inconvénients.

Mais qu'est-ce que c'est une vidéoconférence ? Comment ça marche ? Quels sont les outils à notre disposition ? Comment appliquer ça à ma situation ?

Mercredi 26 mai 2021 - Exposé

> Choisir son matériel numérique selon ses besoins

Tablettes, ordinateurs portables, smartphones, liseuses, tablettes hybrides, ... Comment s'y retrouver parmi tous ces produits? A quoi servent-ils? Lequel acheter? Cet exposé vous donnera de nombreux conseils, soit pour mieux comprendre ce que vous avez déjà, soit pour vous aiguiller dans votre prochain achat.

Mardi 1er juin 2021 - Atelier

> Gérer au quotidien un compte de messagerie en ligne

Disposer d'une adresse électronique permet d'envoyer et de recevoir des mails n'importe où, n'importe quand. Apprenez à créer et gérer un compte de messagerie en ligne.

Lundi 5 juillet 2021 - Exposé

> Les paiements en ligne

De nos jours, les agences bancaires obligent les consommateurs à effectuer des paiements en ligne. Les moyens de paiement sans cash sont de plus en plus utilisés au quotidien et cela en effraie plus d'un.

Apprenez à identifier les différents moyens de paiement existant et à choisir celui qui vous convient.

5 participants MAXIMUM par activité (mesure sanitaire due à la covid-19)

INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES:

> Audrey Sornin:

> T. 0485/ 91 93 64 ou 085 24 16 90

> mail: audrey.sornin@tinlot.be



L'assistante de vie est là pour vous!



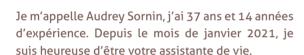
Vous avez plus de 60 ans ?

Besoin de parler, d'écoute ?

Envie d'avoir des informations sur les activités existantes dans la commune ?

Besoin de services à domicile ? (repas, aide-ménagère, aide familiale)

Besoin d'une aide administrative?



Je me réjouis de vous rencontrer afin de faire plus ample connaissance.

L'assistante de vie vous soutien et vous accompagne afin d'améliorer votre bien-être et votre qualité de vie.

- > C'est un service de proximité, sous forme de visites à domicile, dédié aux habitants de la commune de Tinlot âgés de plus de 60 ans ainsi qu'aux aidants proches.
- > C'est une personne de référence qui peut vous apporter des informations utiles et une écoute, pour toutes les difficultés de la vie quotidienne.
- > C'est une personne de proximité qui identifiera vos besoins et souhaits mais aussi ceux des aidants proches. Elle peut ainsi vous proposer des aides appropriées (matérielles, humaines ou financières) via des services existants.
- > Elle vous aide à garder votre autonomie dans un cadre sécurisant et favorise votre maintien à domicile.

- > Elle peut aussi vous orienter vers les activités existantes au sein de la commune de Tinlot.
- > Elle peut également vous aider et vous soutenir dans toutes vos démarches administratives ou liées à votre santé.

Exemples types réalisés par l'assistante de vie en fonction de vos besoins :

- > mise en place de repas à domicile et/ou d'un service pour l'entretien de votre maison
- > organisation d'un transport
- > demande de reconnaissance d'un handicap (perte d'autonomie), de la carte de stationnement et/ou d'une allocation pour l'aide aux personnes âgées
- > compléter un document
- > aide pour l'aménagement de votre habitation
- > inscription à un atelier MobiTIC ou toute autre activité
- > et bien d'autres encore

Le mieux, c'est de se rencontrer et de faire connaissance!

Pour toute question, inquiétude ou autre, n'hésitez pas à me contacter au 0485/91 93 64 ou 085/24 16 90

Covid-19 et détresse psychologique : notre CPAS peut vous aider... Mais aussi pour toute une série d'autres interventions :



Le Covid-19 ne menace pas que notre santé physique : la crise sanitaire sans précédent que nous traversons n'est pas sans conséquence sur la santé mentale de chacun : les restrictions liées au confinement, l'absence de contacts sociaux, la perte de revenus..., autant de facteurs négatifs sur notre bien-être psychique.

Le CPAS peut octroyer une aide psychologique mais aussi des aides matérielles, sociales, médicales et médico-sociales aux personnes qui ne peuvent plus faire face à des dépenses quotidiennes en raison de la crise du coronavirus.

Pour qui?

Pour toutes les personnes qui subissent les répercussions de la crise COVID.

Cette aide n'est pas limitée aux seuls bénéficiaires du droit à l'intégration mais s'adresse à toute personne reconnue par le C.P.A.S comme étant en état de besoin, après analyse individuelle.

Pour quelles interventions?

> Aides au logement :

Aide au paiement de loyers ou arriérés de loyer, aux charges du logement (consommation de l'eau par exemple).

> Aides en matière d'énergie :

Intervention pour le gaz, l'électricité, le charbon, le bois, le mazout, les pellets....

Intervention pour la recharge des compteurs à budget.

> Aides à l'accompagnement et à la guidance sociale et budgétaire :

> Aide psycho-sociale:

Intervention pour la prise en charge des coûts d'intervenants professionnels reconnus dans le traitement des violences conjugales, des problèmes d'anxiété et troubles psychiatriques (psychologues, psychiatres...).

> Aides en matière de santé

Prise en charge des frais médicaux, médicaments, factures d'hôpitaux, frais d'ambulance, achat de masques.

> Aide à l'accessibilité numérique

Achat ou prêt d'ordinateur ou tablette informatique, prise en charge des abonnements de téléphone, GSM et d'internet.

Prise en charge des abonnements à un soutien scolaire en ligne...

> Aides financières

Prise en charge de factures impayées en raison d'une diminution de ressources : taxes diverses, frais de procédures et d'huissier...

> Aides aux besoins de première nécessité

Intervention dans le coût des transports, dans le coût d'une assurance annuelle.

Achat de vêtements, de lunettes...

Intervention pour les prestations d'aide à domicile.

> Aides dans le cadre de la lutte contre la pauvreté infantile

Intervention dans les frais d'inscription à un club sportif, aux plaines de jeux, aux stages de vacances, aux frais de cantine, abonnements de transport en commun, frais de logopédie...

Aides vers la petite enfance : lait en poudre, langes, frais de crèche, matériel de petite enfance...

Où s'adresser?

Au service social du C.P.A.S de 4557 TINLOT Rue de Tantonville, 4, TINLOT

Le service social est disponible et reçoit sur rendez-vous (085/830.921).



Ensemble, gérons mieux nos déchets!

Vous constatez que votre conteneur à puce est trop volumineux ou au contraire trop petit pour votre production de déchets.

A partir de ce 1er avril, vous pouvez introduire une demande de changement de volume en allant sur le site Intradel

Site Intradel > formulaire de déménagement ou de changement ou au 04 240 74 74



Division de bâtiments pour des logements de qualité Une brochure à votre disposition





Contact: Muriel Dagrain
 Chargée de mission Logement
 Gal Pays des Tiges et Chavées: muriel.dagrain@tiges-chavees.be
 Gal Pays des Condruses: muriel.dagrain@galcondruses.be

Vous vivez dans une maison trop grande pour votre ménage et vous pensez que vous pourriez y créer un second logement ou vous êtres propriétaire d'un bâtiment que vous pourriez reconvertir en logements, les communes du Condroz, le GAL Pays des Tiges et Chavées et le GAL Pays des Condruses mettent à votre disposition une information pour vous soutenir et encadrer votre projet de division.

Il s'agit d'une brochure qui présente une série de principes et de recommandations, ainsi que toutes les questions à vous poser pour garantir la qualité de votre projet et son intégration dans votre village ou votre quartier.

Ces recommandations complètent les règles urbanistiques en vigueur dans votre commune et apportent un éclairage concret, pragmatique et complémentaire à leur bonne et adéquate application sur le terrain. Bien entendu, votre projet demandera de recevoir les autorisations requises, telles qu'un permis d'urbanisme. Les autorités communales apprécieront les qualités architecturales et urbanistiques de votre projet, ainsi que son intégration vis-à-vis du contexte local sur la base du bon aménagement et d'un développement harmonieux des lieux.

La brochure contient également un canevas de réflexion qui vous permet de penser à tout, par étapes:

- > Etape 1 : vérifier l'opportunité de développer un projet de division dans le bâtiment, en fonction de la stratégie communale, de la localisation du bâtiment, de sa qualité, du contexte bâti et paysager
- > Etape 2 : aborder les aspects pratiques : configuration des logements, conception intérieure, typologie architecturale, respect des critères minimaux de salubrité, voiries et réseaux, disponibilité en parcage, aspects énergétiques, aménagement des abords, réaliser le dossier de demande de permis d'urbanisme
- > Etape 3 : comment gérer les logements créés et éventuellement quelles aides financières peuvent être obtenues ?

Elle comprend des textes, des croquis explicatifs, des photos de réalisations sur nos communes, des références juridiques, des définitions de certains termes particuliers, des liens vers les services compétents, et également les coordonnées du service urbanisme de votre commune.

Le service urbanisme de votre commune est votre interlocuteur pour vous conseiller dans votre projet. N'hésitez pas à le contacter.

La brochure est disponible dans le service urbanisme de votre commune et sur le site internet du GAL: https://www.tiges-chavees.be/et https://www.galcondruses.be/

Quatre nouveaux noms pour les voiries

Baptiser voie publique ou encore une place ne se fait pas à la légère. La dénomination d'une rue relève de la compétence des communes.

Récemment, 4 voiries ont été créés afin de desservir 3 nouveaux lotissements.

Pour attribuer les nouveaux noms, le service communal de l'urbanisme a consulté nos deux experts géomètre/ historien tinlotois bien connus, Marcel Ponthier et Louis Pauquay. Les noms choisis ont été soumis ensuite à la Commission Royale de Typonimie et de Dialectologie. Celle-ci s'est réjouie que la commune de Tinlot mette en valeur le patrimoine toponymique wallon en choisissant des lieux-dits traditionnels.

Le Collège a donc proposé au Conseil communal 4 noms : Venelle de la Scierie, Dessus le Chawetay, Rue Traversière, Rue Terre Bourlotte.

La nouvelle voirie entre la rue du Centre et la rue de l'Eglise, s'appellera : "Venelle de la Scierie" en référence à l'ancienne scierie Fox, sur le terrain de laquelle le nouveau lotissement est construit.

Cette nouvelle voirie qui coupe le lotissement en deux est maintenant terminée.

Elle sera accessible aux piétons et aux cyclistes, mais pas aux voitures. Il ne s'agit pas d'un raccourci entre la rue du Centre et la rue de l'église.

Les véhicules auront accès jusqu'à la moitié pour décharger (riverains et commerce). Un potelet amovible, situé au milieu de la venelle, empêchera le transit mais permettra aux véhicules d'urgence de passer.

Aux Favennes, la rue du nouveau lotissement s'appellera " Dessus le Chawetay".

La justification est assez simple : la dernière maison du lotissement surplombe en effet le chemin d'accès qui mène au restaurant "le Chawetay" le long du ruisseau du même nom qui forme à cet endroit de magnifiques étangs.

Deux nouvelles rues sont prévues dans le futur lotissement Terre Bourlotte qui reliera la rue de l'Eglise au Chemin de Messe : La rue Traversière et la Rue Terre Bourlotte.

La rue Traversière disposera d'un dépose-minute pour les parents des enfants de l'école Sainte-Reine, afin de désengorger la rue de l'Eglise aux heures d'école.







Débardage dans les chemins de promenade: de la patience, particulièrement cette année!

Avec les restrictions dues à la situation sanitaire, le nombre de promeneurs dans nos villages et dans les bois a considérablement augmenté et cela ne va pas diminuer.

Beaucoup de familles ont retrouvé le goût des balades et un nouvel attrait pour la nature qui vont encore s'amplifier avec le printemps, la limitation des voyages et l'offre restreinte des autres loisirs.

Dans les bois, la situation s'est fortement dégradée ces dernières années avec les scolytes (insectes) dans les épicéas et la chalarose (champignon) dans les frênes.

Les dégâts sont considérables et les propriétaires sont tenus de couper et d'évacuer les bois et aussi de replanter!

Le spectacle des chemins labourés est souvent consternant à cette saison, car ces accès publics sont utilisés pour le débardage par les exploitants forestiers.

C'est d'autant plus spectaculaire cette année, car ces chemins étaient dans un très bon état, favorisés par le beau temps sec de l'été dernier! L'incompréhension des promeneurs et des riverains est donc légitime.

Trois chemins communaux sont surtout concernés. Le Bois de l'Herberain (Seny, Fraiture), le Tige de Favence (Fraiture), et le bois de Forkechamps (Ramelot)

Nous sommes en contact avec les différents propriétaires qui doivent remettre les chemins en état pour le 31 mars selon les autorisations octroyées.

Ce délai risque cependant d'être difficile à tenir pour deux raisons. Tout d'abord, le nombre de m3 de bois supplémentaires à sortir est énorme. Pour les arbres malades, c'est une obligation de la

A titre d'exemple, cela représente 9.000 m3 dans le Tige de Favence.

Ce trafic intensif sur un seul chemin va donc encore l'abimer davantage.

Ensuite, avec les conditions climatiques actuelles, les retards risquent d'être inévitables et ils sont amplifiés par les conséquences de la pandémie sur l'organisation du travail.

Avant d'autoriser ces chantiers, un état des lieux, avec photos, a été réalisé. Le service travaux assure un suivi avec les différents exploitants qui se sont engagés à remettre ces chemins en l'état.

D'un côté, Il faudra être patient et compréhensif et de l'autre côté respecter les accords et les engagements pris.

CRAISSE Denis Echevin des Travaux





C. GUYOT

D. CRAISSE

Broyage des branches à domicile Inscrivez-vous avant le 14 avril

Dans notre volonté de réduire le volume des déchets, d'en favoriser le tri et le recyclage, le collège communal a décidé de renouveler l'opération « broyage des branches d'arbres à TINLOT pour l'année 2021

Ce service à la population se déroulera cette année du Mardi 20 avril au Jeudi 22 avril 2021 selon les modalités pratiques suivantes :

- Quantité : de 1 m³ (min) à 3m³ (max)
- Diamètre maximum des branches : 8 cm
- Si la quantité dépasse les 3 m³, le surplus ne sera pas broyé
- Les copeaux seront soit laissés sur place, à la disposition des citoyens, soit enlevés par le service travaux, à préciser lors de l'inscription
- Pour la sécurité des ouvriers nous n'accepterons pas les haies d'aubépine

Renseignements et inscriptions Service travaux - Laurent WALHIN - 0472/05 77 37 laurent.walhin@tinlot.be

En fonction des inscriptions, nous vous communiquerons le jour et l'heure de passage.

Un nouveau local pour la Tinlotoise:

Le nouveau local de rangement est désormais terminé.

J. LION

Tout le matériel qui n'est pas utilisé de manière fréquente (tables, chaises, podiums etc.) a été transféré dans celui-ci.

L'objectif est d'offrir aux sportifs fréquentant la salle un environnement de qualité et un espace de rangement spacieux.

Le matériel pourra désormais être rangé de manière cohérente dans cet endroit.

La commune va progressivement continuer d'investir pour rendre la salle et ses alentours encore plus accueillants via la rénovation du terrain de basket et du terrain de football, l'installation d'une plaine de jeux et l'achat de matériel mobilier et sportif.



Ecole Communale de Tinlot à Fraiture

Chers futurs Parents de l'école communale.

Les temps ont bien changé pour notre « Petite école » et il est déjà temps de penser à l'organisation de notre classe d'accueil pour l'année scolaire de 2021-2022.

Celle-ci concerne les enfants nés en 2019.

Les places sont comptées.

Ayant le désir d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions, nous vous invitons à préinscrire votre enfant pour le 1er mai au plus tard quelle que soit la date de son entrée à l'école.

Pour une préinscription ou une visite de l'école, n'hésitez pas à prendre contact avec la direction au numéro suivant: 085 51 18 77.

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous souhaitons le meilleur.

Pour l'équipe pédagogique, Denis Craisse, Echevin



Ecole Sainte-Reine à Tinlot - Inscriptions



En raison de la pandémie "Covid-19", les visites de l'école se font uniquement sur rendez-vous.

Les rendez-vous se font par famille.

Si vous souhaitez visiter notre école, vous pouvez contacter notre direction : 085 51 21 28 ou 0479 15 37 75 Activités: "Le vendredi avant les vacances, les enfants ont pu fêter le carnaval à l'école. Si les défilés sont interdits à cause de la pandémie "Covid-19", les enfants ont amené leurs déguisements à l'école et ont fêté cela dans leur classe et la cour de récréation!"



La chronique de Dominique

Littérature Tinlotoise.

Une belle surprise se trouvait dans l'ancien local consacré aux archives, récemment transformé en bureaux.

En effet, un exemplaire du livre « Soheit- Tinlot » se cachait dans les tonnes de documents administratifs.

Ce livre a été écrit en 1983 par l'ancien instituteur et chef de l'école de Soheit-Tinlot Mr. Albert Lambert.

Une fois sa lecture terminée, il était de mon devoir de vous faire partager quelques-unes des perles que contient cet ouvrage.

Commençons par le commencement : l'évolution du nom de ce qui est désormais devenu l'appellation d'une commune reprenant 6 villages.

Selon les époques, vous auriez pu vivre à :

> 1229 Tinlou: (et être ainsi un « Tinloutois »?)

> 1572 : Tinlove (et vous dénommer « Tinloviens » ?)

> 1628 : Tinloz (et être appelés « Tinlozien » ?)

Ce n'est qu'en 1743 que vous auriez enfin vécu à TINLO (sans le T.I).

A l'origine de tous ces noms « Tilnovum » qui signifie « eau trouble ».

Après une partie du livre consacrée à la (très ancienne) histoire du village de Soheit et du village de Tinlot, le livre aborde une page de l'histoire tinlotoise qui fait étonnement écho à notre présent! Nous y apprenons que le 31 décembre 1837, le conseil communal de Soheit-Tinlot, qui voyait d'un mauvais œil les débits de boissons attirant du monde chez eux après les heures des retraites décida entre autres: d'obliger la retraite (autrement dit, le retour au domicile) à 21h depuis le 1er octobre jusqu'au 31 mars et à 22 heures les autres mois de l'année.

Autrement dit, si les raisons sont éminemment différentes, l'histoire nous rappelle qu'elle est un éternel recommencement et que les couvres feux ne sont pas obligatoirement liés à une guerre ou à une pandémie!

Je terminerai la mise en bouche de ce recueil historique par l'incroyable histoire de « Sœur Huberta ».

"Durant la guerre 14-18, un soldat allemand qui avait un peu trop bu conduisait un cheval dans la direction de Seny. Arrivé au « Rahieux » l'équidé se montra récalcitrant, cela énerva tellement le soldat qu'il abattit le pauvre animal!

Après s'être rendu compte de la gravité des faits, et voulant éviter une sévère remontrance, le soldat allemand prétendit que le cheval avait été tué par un franc-tireur!

Cela mis évidement les officiers allemands fous de rage et ils décidèrent d'incendier le village en représailles.

Sœur Huberta arriva sur les lieux et, connaissant parfaitement la langue allemande, elle expliqua aux officiers ce qu'il s'était réellement passé. Une fois convaincus, les officiers allemands renoncèrent au châtiment promis à Soheit-Tinlot."

Nul doute que je reviendrais avec d'autres anecdotes insolites ou croustillantes tirées de notre littérature communalle.

En guise de conclusion, je vous informe que l'ouvrage est disponible en prêt, n'hésitez pas à m'envoyer un mail, je me ferai un plaisir de vous l'apporter : dominique.albanese@tinlot.be

Et comme le disait Arturo Pérez-Reverte :

« C'est bizarre, ce qui se passe avec les vieux livres... A la différence des autres, ce sont eux qui te choisissent. »



Dominique Albanese, Échevin des sports, de la jeunesse, ATL et des Associations Patriotiques

On en parle ...

On en parle



OÙ ET QUAND?

A Grimentz, dans la vallée du Val d'Anniviers dans les Alpes Valaisannes en Suisse du 11 au 18 juillet 2021

Hébergement dans un chalet de montagne, pension complète, transport en car, encadrement par des professionnels (enseignants, éducateurs, ...). Cette année encore, outre la randonnée, diverses activités et animations durant la semaine (sports, piscine, visites didactiques, découverte du patrimoine, de la faune et de la flore locale, ...) seront également au programme.

PARTICIPATION

330 € par personne, 310 € à partir du 2ème enfant d'une même famille.

Le coût du transport sera pris en charge par les communes. (En option, nous proposons une nuit en refuge à 3.000 m pour 25 € supplémentaires. Une expérience unique à vivre!!)

Date limite pour les inscriptions: 15 mai 2021. Après cette date, les inscriptions seront prises « sous réserve de places disponibles ».



Les familles des jeunes inscrits pourront y rencontrer une partie des accompagnants et poser toutes les questions qui leur paraissent utiles.





Pour plus d'infos ou pour vous inscrire, contactez Christelle Collaers sur christelle.collaers@tinlot.be







Syndicat d'initiative



Vallée du Hoyoux 6b 4577 Pont de Bonne (MODAVE) 085/41.29.69 info.sivh@gmail.com

Ouverture de la Saison Touristique

Samedi 3 & Dimanche 4 avril 2021

Wallonie «Destination nature» est la thématique touristique de cette année 2021.

Le Syndicat d'Initiative «Entre Eaux & Châteaux» vous a prévu une série d'activités et d'événements en lien avec le sujet, à commencer par un week-end dédié au thème et décliné en 3 activités :

«PARC ÉOLIEN PUBLIC ET...CITOYEN !» (MODAVE) - GRATUIT

Venez en apprendre plus sur les éoliennes qui figurent depuis peu dans le paysage condrusien. Explications et entrée dans le pied de l'une d'entre elles.

Visite à 14 h le dimanche 4 avril

Rue des Trinitaires, 1 - 4500 Huy (au pied de l'éolienne «Eole Modave»)

> Places limitées

«PLANTES & LÉGENDES» (CLAVIER) - 3 €

Accompagné par un herboriste, partez à la rencontre des secrets, mystères et légendes des plantes locales. Balade commentée d'environ 3,5 km.

Départ à 10 h le samedi 4 ou dimanche 5 avril Adresse confirmée au moment de l'inscription

> Places limitées

«INITIATION AU GÉOCACHING» (MARCHIN-TINLOT) - GRATUIT

Venez découvrir ce loisir qui consiste à rechercher ou dissimuler un contenant appelé géocache. En collaboration avec le Contrat Meuse Rivière Aval.

Dimanche 5 avril:

initiation par bulle sociale toutes les ½ h de 10 à 12 h à Tinlot et de 14 à 16 h à Marchin Adresses confirmées au moment de l'inscription

> Places limitées

«PLANTES & LÉGENDES» (CLAVIER) - 3 €

Accompagné par un herboriste, partez à la rencontre des secrets, mystères et légendes des plantes locales. Balade commentée d'environ 3,5 km.

Départ à 10 h le samedi 4 ou dimanche 5 avril Adresse confirmée au moment de l'inscription

> Places limitées

Informations & inscriptions obligatoires par bulle sociale de 4 personnes maximum (sans compter les enfants de moins de 12 ans):

Syndicat d'Initiative «Entre Eaux et Châteaux»

- > T. 085/41.29.69
- > info.sivh@gmail.com

Ces activités seront organisées et/ou adaptées sous réserve et en fonction de l'évolution des conditions sanitaires.



Dimanche 2 mai 2021

BALADE PIQUE-NIQUE

"EN PLEINE NATURE: DES PELOUSES CALCAIRES AU PRESSOIR"

Cette petite balade familiale de +/- 5 km vous invite à découvrir la réserve naturelle du Triffoy, propriété de Vivaqua, qui doit son nom à la rivière qui la traverse. Dès les beaux jours, le lieu vous transporte, l'espace d'un instant, en Provence grâce aux chants des criquets et sauterelles ainsi que par les envoûtants parfums des plantes aromatiques qui couvrent le coteau que vous longerez. Muni du pique-nique qui vous sera remis au point d'accueil, vous pourrez déguster vos produits du terroir en chemin ou à l'écomusée et pressoir du marchinois Roger Divan (dégustations de cidre, jus de pomme et pommeau possibles sur place). Enfin, vous en apprendrez plus sur les pelouses calcaires présentes dans la réserve.

N'hésitez pas à emporter une couverture pour pique-niquer (espace couvert prévu). Chiens et vélo non admis.

N'hésitez pas à emporter une couverture pour pique-niquer (espace couvert prévu). Chiens et vélo non admis.

P.A.F: 10€/adulte, 7€/enfant de moins de 12 ans (hors boisson)

3 départs: 11h30, 12h, 12h30. Places limitées

Informations & inscriptions obligatoires par bulle sociale de 4 personnes maximum (sans compter les enfants de moins de 12 ans)

Syndicat d'Initiative «Entre Eaux et Châteaux» -

- > T. 085 41 29 69
- > info.sivh@gmail.com

Ces activités seront organisées et/ou adaptées sous réserve et en fonction de l'évolution des conditions sanitaires.



Histoire locale Patrimoine

Des paroisses aux communes dans l'Entité de Tinlot.

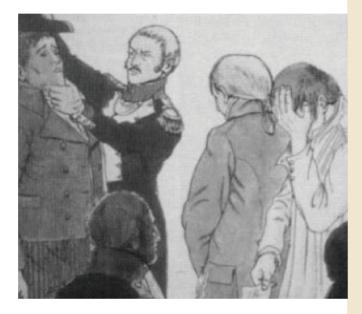
Les communes de Tinlot.

Rendre au "peuple" sa souveraineté en le libérant de l'absolutisme royal et du contrôle permanent de l'Eglise. En finir avec les paroisses et les prêtres qui manipulent les individus et gouvernent la société!

Un programme mobilisateur qui devait révolutionner les institutions. On laïcisa donc les communautés de paroissiens pour en faire des communautés de citoyens, qu'on appellera communes.

Ces cellules territoriales éliront un chef, un maire, pour remplacer le curé. Et de même que ce dernier était aux ordres de son évêque, le maire appliquera les directives du préfet. Ce régime, inédit et imposé, ne jouit pas de l'adhésion de la population, révoltée par la liquidation de sa religion. De plus, après l'annexion en 1795, la République aux abois chercha à renflouer ses caisses vides en rafflant les objets du culte et en vendant les biens religieux (Tillesse, Seny).

La France était en guerre avec presque toute l'Europe : il fallait des sous pour acheter des canons, mais aussi des chevaux, qu'on réquisitionnait dans nos fermes, et surtout des soldats. Sans moyens pour engager des mercenaires, la République inventa la conscription : tous les jeunes de 20 ans devaient servir la patrie (française) pour un terme de 5 ans au moins. En 1796, on chargea les maires de confisquer les registres



paroissiaux pour créer un état civil et établir la levée de leur commune. On fit la chasse aux curés insoumis (les réfractaires) qui excitaient la population : ils furent déchus et condamnés (J.H. Hastir à Ramelot), voire déportés (R.B. Hennin à Seny). Le climat anti-français était à son paroxysme, d'autant plus que l'effort de guerre écrasait la population.

Arrivé au pouvoir en 1799 grâce aux modérés, Napoléon para au plus urgent : faire la paix avec le pape; ce fut le Concordat en 1801 qui restaura la liberté de culte dans nos villages. Mais ce qui avait été enlevé aux paroisses et transféré aux communes le resta : l'état civil, la fiscalité, mais aussi l'assistance aux pauvres et l'enseignement. La commune devint la division territoriale de référence sous la direction d'un maire choisi parmi des notables par le Préfet. Le maire était donc un relais, un agent du pouvoir central; on comprend qu'il était bien seul et qu'il limitait sa tâche à quelques domaines : administration (délimitation des communes, cadastre et fisc; état civil et conscription) et maintien de l'ordre. La commune française fut donc incapable d'assurer l'enseignement, l'assistance aux pauvres et les travaux publics; des chantiers qui ne débuteront qu'après l'indépendance de la Belgique.

Ces 25 années françaises marquèrent la fin d'une époque de repli communautaire et d'immobilisme imposés par l'autorité religieuse et la tradition. Les structures de notre société laïque et démocratique résultent de l'évolution et du perfectionnement du système politique et administratif bâti sur les ruines des paroisses et perennisé par Napoléon. Un observateur de la vie communale actuelle ne doit-il pas constater maintes fois que si nous avons amélioré l'héritage, il est encore bien reconnaissable ?

L'article complet sur tinlot.be/Loisirs/à la découverte de Tinlot

L'Eglise Saint-Martin de SCRY, un patrimoine à sauvegarder!

Dans l'attente d'une nouvelle phase de restauration, il nous a semblé important de retracer l'histoire de l'église St-Martin à Scry pour montrer l'intérêt qu'elle représente comme patrimoine historique et architectural local

«... Pendant les derniers siècles du Moyen-Age et une grande partie des temps modernes, on avait compté dans la seigneurie d'Abée, trois églises, dans lesquelles le culte était exercé régulièrement : Scry, dont le patron était St-Martin de Tours ; Abée, chapelle consacrée à St-Rémy et Tillesse à la Vierge.

La première paroisse était de loin la plus importante. Elle exerçait une suprématie sur les deux autres. Le curé de Scry était seul qualifié pour conférer le premier et le dernier sacrement aux habitants de toute la seigneurie, qui étaient tous tenus à son égard à certaines obligations...

Le curé de Scry pouvait se considérer comme le chef spirituel de la seigneurie. Ce rôle, il le devait en partie à l'ancienneté de sa paroisse. Dans la plus grande partie du territoire soumis à la juridiction du curé de Scry, la dîme se partageait par tiers, ce qui se rapporte toujours à des églises antérieures au 10 ème siècle. En outre, cette église est souvent désignée dans les textes sous le terme « ecclesia matrix » ; cette appellation s'applique toujours à des églises anciennes remontant souvent à l'époque mérovingienne.

L'ancienneté de cette église ressort encore du fait qu'elle avait comme patron St-Martin , saint à l'époque mérovingienne. Cette église était depuis le 13ème siècle à la collation de l'abbaye de St-Hubert qui nomma les curés jusqu'à la fin de l'ancien régime.

L'abbé DEHUT, désservant de la paroisse en 1805 écrit aussi dans sa notice du 24 janvier, que « l'an 400, les fidèles bâtirent à Scry un nouveau temple, beaucoup plus grand que le premier, près de l'éminence, dite la tombe, et le dédièrent sous l'invocation de Saint Martin, leur évêque et leur apôtre ... »

L'église de Scry connaissait déjà un long passé lorsqu'elle bénéficia de la générosité du seigneur d'Abée Jean de Blehen. Celui-ci la reconstruisit dans le style de l'époque (gothique tertiaire) entre 1559 et 1561. Il l'orna de beaux vitraux et de meubles liturgiques de grande valeur.

Elégant édifice en bel appareil calcaire soigné et régulier, elle comprend une nef unique et un chœur terminé par une abside en trois pans...

En 1910, l'architecte Louis Schoenmackers reprend la partie supérieure du porche dans le style néogothique. Flanquée d'une tourelle semi-circulaire, la tour de plan carré puis octogonal, se démarque du reste de l'édifice par l'emploi d'un petit, granit plus sombre... »

(Ces considérations nous viennent de "l'esquisse historique" réalisée en 1959 par le professeur Ivan DELATTE, conservateur des Archives de l'Etat à Liège, à la demande de l'abbé AALBERS, curé à l'époque).

Dans les années 1980-1990, une progressive rénovation de l'église a débuté sous la houlette de la Commission Diocésaine d'Art Sacré. La réfection de la toiture principale et de la voûte de la nef centrale en furent les premières concrétisations. Dans une recherche de dépouillement, de simplicité et de sobriété, un dégagement de l'autel massif originel a permis de mettre en valeur les richesses du chœur. Les fonts baptismaux ont trouvé place au fond de l'église.

Un dossier fut introduit en 1994 pour la restauration des vitraux mais ce n'est qu'en 2002-2003 avec le concours de l'architecte JORIS qu'il put enfin être ficelé. Il comprenait la restauration des vitraux, la peinture du chœur, le carrelage d'une partie de la nef, la porte vitrée aménageant le sas d'entrée, le parvis d'entrée, l'aménagement de l'ancien cimetière et le remplacement de pierres à la tour du chœur.

L'ensemble fut subsidié par la Région Wallonne (Monuments et Sites) en tant que monument classé le 1er août 1933 (chœur et nef), avec l'aide de la commune de Tinlot, de la province de Liège et des paroissiens.

Ces travaux à peine terminés, les effets du tremblement de terre de 1983, déjà signalés en 1989 par le Conseil de Fabrique, se manifestaient en 2006 par la désarticulation d'une partie de mur intérieur de la tour. L'église est fermée depuis octobre 2019.

Les membres de la Fabrique d'Eglise de Scry.



L. Pauguay 2021

C'est arrivé!

Stage de carnaval à Récréa+

Activités passées

En respect des nouvelles règles de sécurité et d'hygiène COVID, 25 enfants ont participé, du lundi 15 au vendredi 19 février 2021 au stage organisé par Récréa +.

Celui-ci avait pour thème : « Le carnaval de Rio ».

Les enfants âgés de 2,5 ans à 11 ans ont pu participer à de nombreuses activités mises en place par leurs 4 animateurs (Alizée, Sharon, Perrine et Alexia).

Réalisation d'un masque, fabrication des décorations de notre bal de carnaval, préparation d'un goûter (cookies), réalisation d'un perroquet, ... sont quelques exemples des animations proposées aux enfants.

Le vendredi 19 février visionnage du film « Rio » la matinée, pour le midi repas Pizza pour tous les

enfants et pour finir l'après-midi était prévu un bal de carnaval.

De Faveri Séverine Responsable de Récréa +



Retour sur le stage de carnaval

Ces derniers mois, les stages organisés par le Royal Club « Le Blé Qui Lève » rencontrent un énorme succès ! Et c'est à chaque fois un immense plaisir pour le club d'accueillir les enfants et de passer de magnifiques moments avec eux.

Le dernier stage fut organisé pendant les vacances de carnaval. La psychomotricité, La mini gymnastique, la gymnastique artistique féminine et la gymnastique artistique masculine étaient au programme.

Pendant cette semaine gymnique, 60 enfants âgés de 2 à 18 ans ont été accueillis dans les infrastructures du Blé Qui Lève. Les différents groupes ont été encadrés tout au long de la journée par les moniteurs motivés et expérimentés du club.

Depuis le début de la saison, l'équipe du Blé Qui Lève s'adapte rapidement à chaque changement de réglementation (aménagements des espaces, réadaptation des groupes et des horaires,...) et le club ne peut que féliciter celle-ci pour le travail fourni durant cette période difficile.

Les prochains stages se dérouleront du 06 au 09/04 et du 12 au 16/04/21. Renseignements/inscriptions: gymtinlot@outlook.be

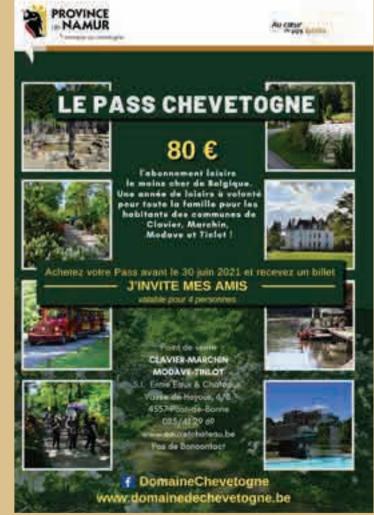




Des oeufs pour nos aînés







Nos partenaires Nos partenaires



















La Cuisine du Jour Traiteur Sarowski Laurent Préparation de Menu du Jour Organisateur de Banquet nu différent tous les jours, simple et raffiné Menu livré 11h00 - 14h00 À emporter 17h00 - 19h30

ue de Tantonville, 20 - 4557 Soheit-Tinlot 0499/38.13.39 - 085/51.41.09 www.cuisinedujour.be



Barbara & Jean-Poul TOURNEMENNE

TAXABLE PROPERTY.

STREET, STREET



jusqu'à 13h00 Fermé le mercredi Tél: 085/23 33 28



Tinlot

Ouvert de 7h30 à 18h30 Le dimanche jusqu'à 16h00

0496/577286 Fermé le mercredi Tél: 085/61 16 06 TIRLOT-MANDRIN-NEUPRE-SERAING



indépendante à domicile

Corina **MONTEFORTE**

INFIRMIÈRE 0479/05 09 71

Rte de Terwagne, 18 4557 SENY

7/7 jours Agrée ttes mutuelles







Nos partenaires Nos partenaires









Jules Simon





















Brico RULOT

MÉNAGE - CADEAUX PETIT ÉLECTROMÉNAGER

BRICOLAGE - SANITAIRE

LUMINAIRE - JARDINAGE

085/513088

Zoning industriel: rue du Montys - TINLOT











Ruelle du Tige 7 à 4557 Scry T. 085/513.114 air-tech@skynet.be

Etude - Réalisation - Maintenance

Installations d'aspiration et filtration Poussières - Brouillards d'huile Fumées - Gaz - Solvants - Odeurs

Filtres: manches, cartouches, carbone actif... Ventilateurs: tous types industriels. Installations anti-explosion ATEX.







Moncondroz.be: le répertoire des indépendants de votre région



Une rubrique actualités économiques locales vient d'être ajoutée sur Moncondroz.

Une micro-brasserie qui se crée, un nouveau magasin qui ouvre ses portes, une activité insolite à découvrir, un indépendant qui élargit sa gamme de services, une entreprise qui s'installe, qui déménage, une autre qui recrute,

Pour tout savoir de l'actualité économique de nos communes, rendez-vous sur le blog de Moncondroz, en lien avec la presse locale et les médias de proximité

Pourriez-vous nous aider à faire connaître le blog en partageant notre publication facebook sur la page de votre commune et dans vos https://www.facebook.com/ réseaux :

MonCondrozBE/



Jours de fermeture - Services Communaux

Le jeudi 13 mai et vendredi 14 mai. le lundi 24 mai.

Permanences du CPAS

Service social général	Du lundi au vendredi de 9h à 11h30 C. FILEE : 085 83 09 26 F. MAGNEE : 085 83 09 22
 Accueil des demandeurs d'asile et étrangers Service allocation de chauffage et handicapé 	Les mardis et vendredis de 9h à 11h 30 F. MAGNEE (ext° : 922)
Service médiation de dettes	Lundi de 9h à 11h30 F. LEONARD : 085 83 09 36
Service gestion budgétaire	Mardi de 9h à 11h30 F. LEONARD (ext° : 936)
Insertion socioprofessionnelle	Sur rendez-vous

En fonction de la situation sanitaire actuelle, le service social reçoit uniquement sur rendez-vous.

TINLOT-BUS

Appel: 0473 809 711 - Rens.: 085 830 921 NOUVEAU!: tinlotbus-cpas@gmail.com

Horaire ATL

Lundi - Mercredi - Jeudi de 9h à 12h T. 085 830 916

Responsables location de salles

FRAITURE - «Le D'Zy» Mr Guy Poncelet : 085 51 26 79

RAMELOT - «Le Tilleul» Mme Sarah Van den Borre : 0495 15 70 54 après 17h

SCRY - «La Vieille École» Mr Guy Winters : 0474 329 108

SENY - «Le Préau» Mr Freddy Prouveur : 085 51 29 40

SOHEIT-TINLOT - «La Tinlotoise» Commune de Tinlot : 085 830 911

SOHEIT-TINLOT - «Le Blé qui lève» Mr André Peters : 085 51 19 77 Association Nationale des Greffés et Pulmonaires - ASBL

N'emportez pas votre coeur au paradis, on en a besoin ici!

Hôpital Erasme Route de Lennik, 808 - 1070 BRUXELLES T. 02/555.31.26 (Jeudi).

Contacter un prêtre

Paroisses Cathocondroz: 085 51 12 93

Cérémonie Laïques

M. Cl. Hallet: 085 513 170

Funérailles Laïques

CAL 0493 25 93 59 - 7/7 j

Bibliobus

Les 1er et 3ème jeudis, de 9h30-10h à Soheit-Tinlot, de 9h45 à 10h20 à Fraiture, de 13h10 à 13h45 à Scry,

Horaires variables pendant les congés scolaires. T. 04 237 95 05 - Fax : 04 237 95 10 culture.bibliobus2@prov-liege.be

Don de sang - Don de vie

NANDRIN

Ecole St Martin Rue de la Rolée 4 Mr Guy PONCELET: 085 51 26 79

Les alcooliques anonymes

Contact et infos: 04 240 24 24

Panne d'éclairage publique

- 1. Via internet sur www.ORES.net
- 2. Via le n° 078 78.78.00 uniquement si c'est une panne affectant une rue complète ou présentant un danger.
- 3. Via l'administration communale au 085 830.911 Information à transmettre impérativement : le numéro de la plaquette signalétique située sur chaque support d'éclairage.

Consultation ONE

Le car est à votre disposition le 4e vendredi du mois à 10h au carrefour des rues du Centre et de Tantonville. Infos et Rendez-vous: Sarah GOOSSE 0493 31 01 86

Prise de sang

CONTACT: 085 51 91 27

Administration de Tinlot

Rue du Centre 19 - 4557 TINLOT T. 085 830 911 - F. 085 830 929

oraire : undi, Mardi, Jeudi de 9

Mercredi de 14h à 16h Vendredi de 15h à 18h

Horaire Service de l'Urbanisme Lundi de 9h à 12h Vendredi de 15h à 18h ou sur rendez-vous

Directrice générale : Janique LION admin@tinlot.be

Monsieur Le Receveur : Leif VAN NEUSS recette@tinlot.be

Responsable des travaux Laurent WALHIN Rue du Centre 19 à TINLOT, T. 085 830 919 Horaire: de 8h à 16h30 Vendredi de 8h à 13h

Site Internet: www.tinlot.be E-mail: admin@tinlot.be

Police

Rue de Tantonville, 4 - 4557 TINLOT T. 085 830 917 - F. 085 830 928 police@tinlot.be

Lundi et Vendredi de 9h à 12h Mercredi de 14h à 17h

Après Les Heures de Bureau: 101

CPAS

Rue de Tantonville, 4 - 4557 TINLOT T. 085 830 921 - F. 085 830 927

RécréA+

Rue de l'Eglise Contact : 085 23 34 43

L'agence locale pour l'emploi

Katty GRIDELET Administration Communale Tinlot T. 085 830 918 Vendredi de 9h à 12h Vendredi après-midi : sur RDV

GAL Pays des condruses

Contact: 085 27 49 77

Ressourcerie du pays de Liège

Contact: 04 220 20 00

Ecole communale Fraiture

Rue de Liège 1 à Tinlot T. 085 51 18 77

Ecole libre Sainte Reine

Rue de l'Eglise 30 à Soheit-Tinlot T. 085 51 10 29

Postes

Rue du Centre 21 - T. 022 012345 du Lundi au vendredi : 9h30 - 11h30 Mardi : 17h-19h

POSTE de Nandrin

Lu, Ma, Me, Je, Ve 9h-12h30 et 13h30-17h

Immondices

Collectes hebdomadaires : le mercredi 7h Van HEEDE 085 241 800

P.M.C. - Papiers/Cartons: le jeudi tous les 15 jours.

PARC À CONTENEURS à Clavier

Route du Val à Clavier-Station T. 085 41 36 32

Horaire:

Du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h à 17h Samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h.

Boutique 4 saisons

Ancienne maison communale de Scry - Route de Dinant

Christiane GAETHOFS T. 0479 96 84 58 **Horaire:**

mardi de 13h à 17h jeudi de 13h à 17h

Distribution d'eau

Pour Seny:

Source de Les Avins, Rue de la Source 10, 4560 Clavier T. 085 41 12 35

Pour RameLot et Soheit-Tinlot C.I.L.E.

Rue Canal de l'Ourthe 8 - 4020 Liège T. 04 367 84 11 Pour Abée-Scry et Fraiture,

I.D.E.N. Route du Condroz, 319 4550 Nandrin T. 04 247 20 24

Pompiers de HEMECO

Rue Mairie 30 à Tihange T. 085 27 10 00

Proximus

Grand Place à 4500 HUY, informations: 0800-33800 Dérangements: 0800-33700

VOO

Contact: 078 50 50 50

ORES

Vervierser Strasse, 64-68 4700 Eupen Dépannage - technique : 078 78 78 00 Facturation - Tarif : Voir sur votre facture.

Cadastre (Contrôle)

Av. Godin Parnajon, 45 - 4500 HUY T. 02 578 45 04

FOREM

Chaussée de Liège 51 à 4500 Huy T. 085 27 08 27

ONEM

Avenue des Fossés 9/D à 4500 Huy T. 085 71 04 10

Contributions

Rue de Fragnée 2, bte 188 4000 LIEGE - tour des finances. T .02 578 56 80 - F. 02 579 82 16

INTRADEL (Immondices)

Chaussée de Ramioul 1 - Ivoz-Ramet T. 04/275.68.54 - 0800 90 789

TEC

Warzée

T. 086 36 60 48

TELE~SERVICE

Ouffet

Rue des Pahys 304 T. 086 36 67 18

Tinlot Bus

GSM: 0473 809 711 T. 085 830 921 Tinlotbus-cpas@gmail.com

T' Condruze

Contact: 085 27 46 10

POSTE MÉDICAL DE GARDE: T. 1733 Route du Condroz 211 4120 Neupré

ANTIPOISON: T. 070 24 52 45

URGENCE: 112 (N° européen)

CHILD FOCUS International T. 116.000

L'agenda 2021 à Tinlot

Mars

Mar 16 mars Marché Tinlot Reprise

> Mar 30 mars Mobi'Tic ATelier

Avril

Sam 3 avril Dim 4 avril SIVH Reprise saison touristique

Lun 5 avril Chasse aux oeufs Scry du Mar 20 avril au Jeu 22 avril Broyage branches à domicile

Mer 28 avril Mobi'Tic Atelier

Mai

Dim 2 mai SIVH Balade Pique-nique

Mer 12 mai Mobi'Tic Exposé Sam 15 mai
Date limite inscription
voyage Grimentz

Sam 22 mai Mobi'Tic Exposé Mer 26 mai Mobi'Tic Exposé

Juin

Mar 1 juin Mobi'Tic ATelier Dim 6 juin Boucles de l'Ourthe



La commune de Tinlot Arrondissement de Huy Province de Liège

Rue du Centre, 19 - 4557 Tinlot T. 085 830 911 - F. 085 830 929

E-mail: admin@tinlot.be - **site web**: www.tinlot.be